

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Le 9 mars dernier, un incendie s'est déclaré dans le grand immeuble de 27 étages situé au 27 de l'avenue Marius Renard. L'accès des pompiers au bâtiment fut laborieux car les services de secours ne savaient s'ils devaient accéder par le bas (av. Marius Renard) ou par le haut (square Voets). Heureusement l'incident n'a pas été d'ampleur et ces difficultés n'ont pas porté à de graves conséquences. On se souviendra que les deux parkings qui entourent le bâtiment sont gérés au bénéfice des surfaces commerciales. Or, l'un d'elle, celle du bas située à proximité de la place Luther King, appartient à la Commune et le bail emphytéotique arrive à échéance en 2024. Il s'agit là d'une occasion unique de repenser l'accessibilité au bâtiment au profit de ce millier d'habitants qui a vu sa qualité de vie et sa sécurité se dégrader ces dernières années.

Ainsi je souhaite savoir si le Collège est au courant de ce récent incident ? Entend-t-il rouvrir le dossier de l'accessibilité à l'immeuble à l'approche du terme du bail emphytéotique ? Comment expliquer ces cafouillages à répétition lors des interventions des services de secours ?

Monsieur le Bourgmestre-Président a été au courant de cet incendie par le biais de la police. Toutefois, à ce stade, il n'a pas encore reçu, comme d'usage, le rapport des pompiers sur les difficultés survenues lors de leur intervention. Il ne sait donc pas encore être plus précis aujourd'hui. Par rapport à l'accessibilité, il rappelle que le parking du dessus est une propriété privée. Il y a aussi une confusion car le parking qui est en face de la surface commerciale un étage plus bas n'appartient pas à la Commune. Celui qui appartient à la Commune est celui qui est encore un étage plus bas, dont le bail emphytéotique arrive à échéance dans les mois qui viennent. Une discussion avec le syndic de l'immeuble et les propriétaires des surfaces commerciales a eu lieu pour activer au mieux le parking de tout en bas car il est actuellement un lieu de stockage plutôt qu'un outil de gestion du stationnement.

G. VAN GOIDSENHOVEN prend acte des éléments donnés.